REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE 8 MAI 1945 - GUELMA
Vice Rectorat du Développement, de la Prospective et de l'orientation
NIF :411020000240004

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°AO-03/BM-VRDPO-UG/18

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°**15-247** du **16/09/2015** portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, L'Université de Guelma informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres **AO-03/BM-VRDPO-UG/18** portant sur le renouvellement et le renforcement des équipements des laboratoires pédagogiques pour la réhabilitation des travaux pratiques 5ème tranche de l'université 8 mai 1945 - Guelma, paru dans les quotidiens, **Saker** et **L'Est** du 14/10/2018 qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, la procédure d'évaluation a donné les résultats suivants:

Lot	Soumissionnaire Retenu	Délai en jour	Montant corrigé de l'offre en TTC	Note glob (114pts)= (Note tech /84pts) + (Note finan/30pts)	NIF du fournisseur retenu
Faculté des Sciences de la Nature et de la vie et Sciences de la Terre et de l'Univers					
1	SPA PHYWE MAGREB	150 jours	26 012 730.33	25.75+78.15=103.90	099816000348419
2	EURL CHAFIA SANTE	10 jours	7 350 000.00	30+46=76	000624038258950
Faculté des Sciences et de La Technologie					
3	Infructueux : Un seul soumissionnaire non confort Techniquement				
4	SARL ESLI	150 jours	7 365 267.00	30+70.36=100.36	000216001944981
5	SARL ENTEC	150 jours	4 425 778.98	30+79=109	099925006264183
6	SARL ENTEC	150 jours	1 095 249.82	30+64=94	099925006264183
Faculté de Mathématique, de l'informatique et des sciences de la Matière					
7	SARL ENTEC	150 jours	9 967 106.80	24.83+79=103.83	099925006264183
8	Infructueux				

Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du **vice rectorat du développement de l'Université de Guelma,** au plus tard trois (**03**) jours à compter de la date de publication du présent avis.
Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent avis, auprès de **la commission des marché publics de ministère de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique**, et ce conformément à l'article **82** du décret présidentiel N°**15-247** du **16/09/2015** portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

ANEP 23004782 FN° 112 — L'Est 5705 - 09/12/2018

l'Est Republicain

09 Décembre 2018

N°-5705